



Déclaration Liminaire

CHSCT 15 septembre 2020

Madame la Présidente,

La situation sanitaire de la France vis-à-vis de la Covid 19 est en nette dégradation. Un indicateur, le taux d'incidence dépasse le seuil d'alerte de 10 cas pour 100 000 habitants dans 35 départements et dépasse même 100 pour 100 000 habitants dans 7 départements. Si la dynamique actuelle de l'épidémie se maintient, le nombre de cas confirmés hebdomadaires de contamination à la Covid 19 pourrait doubler. La progression de ces indicateurs est préoccupante, même si le niveau des hospitalisations et les admissions en réanimation restent mesurés par rapport au printemps.

Le département du Nord est en situation de vulnérabilité élevée.

Il est donc essentiel de maintenir strictement les gestes barrière et les règles de distanciation mais aussi de renforcer l'ensemble des mesures prises en vue de lutter contre la propagation du virus et pour la protection des personnes les plus vulnérables.

Dans ce contexte de reprise épidémique, Solidaire Finances demande une nouvelle fois que ce comité puisse jouer son rôle de prévention en étant informé et consulté en amont des décisions prises. Un bon dialogue social ne consiste pas à cocher des croix dans des cases ou à tenir des instances au cours desquelles les représentants des personnels sont mis devant le fait accompli.

Le gouvernement a annoncé le 9 septembre au soir la remise en place d'un dispositif pour les parents devant prendre en charge leurs enfants à la suite d'une fermeture de classe ou d'établissements. Dans la fonction publique, cela se traduit pour les fonctionnaires par la mise en place d'autorisations spéciales d'absence (ASA).

Depuis le début de la crise sanitaire, Solidaires Finances n'a cessé de porter cette revendication et en a rappelé la nécessité à Amélie de Montchalin lors de la réunion du 26 août concernant les mesures d'organisations dans la Fonction Publique de l'Etat en lien avec la Covid.

Pour Solidaires, ces ASA doivent être octroyées de droit pour tous les parents qui en feront la demande.

En effet, pour Solidaires, télétravail et garde d'enfants ne peuvent être compatibles. L'expérience des mois précédents montre les conséquences désastreuses que cela engendre pour les parents, notamment pour les femmes qui assument majoritairement les tâches en lien avec les enfants.

Puisque l'anticipation de situations pourtant prévisibles n'a pas été faite, il est par ailleurs indispensable que les agents bénéficient de la rétroactivité de cette mesure au 1er septembre. Enfin, la situation des agents contractuels doit être étudiée afin qu'un système sans aucune perte financière soit mis en place.

Est inscrit à l'ordre du jour l'examen du bilan de la mise en œuvre des mesures prises pour faire face à la crise sanitaire.

Au regard du périmètre de ce CHSCT, le questionnaire ainsi centralisé ne permet pas de tirer ni d'établir un véritable bilan pour chacune des administrations composant ce comité. Pour Solidaires Finances, le format « questionnaire » ne constitue qu'une première approche et ne saurait se suffire à lui seul.

S'il ne s'agit pas de distinguer les bons des mauvais élèves, il est tout de même nécessaire d'effectuer un bilan véritable afin d'éviter que ne se reproduisent les mêmes errements à l'avenir. A minima, l'ensemble des questionnaires remplis auraient dû être transmis aux membres de ce comité pour examen.

Solidaires Finances constate que le questionnaire n'aborde pas les risques psychosociaux engendrés par la crise sanitaire tant pour les agents placés en situation de télétravail (en dehors de toute convention) que pour les agents travaillant en présentiel et ne fait pas ressortir les difficultés quotidiennes auxquelles les agents ont dû faire face (restauration, circulation...). Ce questionnaire bilan n'aborde pas davantage les mesures mises en place pour prendre en charge ces risques psychosociaux.

De la même façon, ce questionnaire n'insiste pas suffisamment sur le rôle essentiel et indispensable donné à la médecine de prévention .

Enfin, rien n'est dit sur le rôle joué par l'Action Sociale durant la période du confinement et de crise sanitaire.

Dans un message adressé aux membres de ce comité le 23 juillet dernier, vous avez, madame la présidente, précisé que le questionnaire complété serait présenté pour validation. Est-ce à dire qu'à l'instar d'autres CHSCT, vous allez procéder à un vote sur ce questionnaire.

Pour Solidaires Finances, si effectuer un véritable bilan de la période de confinement et de la gestion de la crise sanitaire est nécessaire, il ne saurait pour autant être question de dédouaner l'administration de ses manquements ou erreurs.

En questions diverses, Solidaires Finances souhaite aborder 2 sujets :

1/ la fermeture des fontaines à eau dans le restaurant administratif de Kennedy.

2/ la désinfection des locaux lorsqu'un cas de Covid 19 dans un service est avéré, notamment son périmètre, et la prestation de ménage supplémentaire